

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réçu
de
la
greffe***26081996***ne légale,
postale,Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers**18 JUIN 2026**

Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : **0440 300 717**

Nom

(en entier) : **T.PALM INTERNATIONAL LUXEMBOURG**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Enkart, 38 à 4910 POLLEUR-THEUX****Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDATS**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2025 :

2) Nominations statutaires**Résolutions :**

-Le CA décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur délégué d'IMMO 5.0 SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Thami Laraki, pour une durée de 5 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2030.

-Le CA propose à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 13 juin prochain de renouveler le mandat d'Administrateur d'IMMO 5.0 SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Thami Laraki, pour une durée de 5 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2030.

-Le CA propose à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 13 juin prochain de renouveler le mandat de Commissaire de HEYNEN, NYSSSEN & Cie SRL, Rue du Parc 69A à 4020 LIEGE, représentée par Monsieur Fabien HEYNEN (agrément A01533), avec Madame Virginie CAMBRON (agrément A02032), pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028. Les émoluments annuels sont fixés à 3.770,00 EUR, indexés au 1er janvier de chaque année.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 :

7. Nominations statutaires :

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'Administrateur d'IMMO 5.0 SRL, représentée par son représentant permanent, Monsieur Thami LARAKI, pour une durée de 5 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2030.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Commissaire de HEYNEN, NYSSSEN & Cie SRL, Rue du Parc 69A à 4020 LIEGE, représentée par Monsieur Fabien HEYNEN (agrément A01533), avec Madame Virginie CAMBRON (agrément A02032), pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028. Les émoluments annuels sont fixés à 3.770,00 EUR, indexés au 1er janvier de chaque année

La SRL IMMO 5.0, représentée par Thami LARAKI,
Administrateur Délégué.

Déposés en même temps: Procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 avril 2025 et procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2026 - Annexes du Moniteur belge